



AVENANT n°4 – DIAM 24

Modifications aux instructions de course :

Ajouter après le paragraphe 17.2 :

17.3 Les courses de type raid côtier compteront avec un coefficient 2 pour le classement général de l'épreuve.

Annexe 4 – Format de course – Parcours.

Remplacer la dernière ligne par :

Parcours 1 : Départ – porte B – Porte R – Porte B – marque Rp à contourner à babord - Arrivée

Annexe Parcours raids côtiers

Remplacer « La marque d'arrivée est une bouée gonflable jaune » par « la marque d'arrivée est la marque LH16 dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous ».

Ajouter à la section Parcours :

PARCOURS RAID DU 19/06/2021

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Zone départ			49°30,500 N 000°03,000 E
2	Bouée Normandie Cup	Contourner	Bab,	49°37,500 N 000°07,000 E
3	DA	Contourner	Bab,	49°40,980 N 000°01,720 E
4	Général Metzinger	Contourner	Bab,	49°32,600 N 000°01,990 W
5	Bouée Normandie Cup	Contourner	Trib,	49°37,500 N 000°07,000 E
6	Arrivée LH16	Contourner		49°29,480 N 000°04,270 E

Si une marque est manquante et en l'absence d'un bateau de l'organisation arborant le pavillon M, le concurrent devra considérer sa position définie dans l'annexe parcours comme étant un waypoint virtuel.

Ligne d'arrivée :

La ligne d'arrivée sera située dans la baie du Havre, entre la bouée LH16 au sud et le bateau du comité de course (bateau Deauville Yacht Club) au nord.

Ajouter à l'article 12 des IC :

Si un bateau du comité arborant le pavillon « OSCAR » se tient à proximité d'une marque il constitue avec la marque une porte et signifie : rejoindre directement l'arrivée.

